

COMMUNE DE ZIMMERBACH

Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de Zimmerbach
Séance du 29 novembre 2018

POINT 1 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 24 SEPTEMBRE 2018

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

POINT 2 – CRÉATION SALLE D'ACTIVITÉS – VALIDATION DE LA PHASE PRO ET DCE

*Vu la délibération du conseil municipal du 12/10/2017 – point 2,
Vu la délibération du conseil municipal du 29/11/2017 – point 3,
Vu la délibération du conseil municipal du 15/02/2018 – point 5,
Vu la délibération du conseil municipal du 24/09/2018 – point 2,*

M. le maire rappelle l'état d'avancement du projet de la création d'une salle d'activités. Les architectes représentants le cabinet KAUFFMANN & WASSMER ont proposé la phase PRO ainsi que le dossier de consultation des entreprises (DCE) qui comportera 16 lots.

Le conseil municipal ayant pris connaissance de la phase PRO et du DCE, après en avoir délibéré, décide

(en scrutin ordinaire)

POUR : 12 / CONTRE : 0 / ABSTENTION : 0

de valider la phase PRO et le DCE.

POINT 3 – CONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER AVEC LE TENNIS CLUB DE ZIMMERBACH

M. le maire rappelle à l'assemblée qu'il était nécessaire de rénover le terrain de tennis. Le Tennis Club de Zimmerbach, principal utilisateur de ces terrains, s'est proposé de participer financièrement à cette réfection pour un montant de **4 000 €**.

Une convention doit donc être signée entre la commune et le Tennis Club afin d'acter cette participation financière de l'association, à hauteur de 4 000 €, versés par moitié en 2018 et en 2019.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- confirme l'opération de réfection du terrain de tennis ;
- décide d'autoriser M. le maire à signer la convention avec le Tennis Club de Zimmerbach ;
- dit que les crédits sont inscrits au BP 2018, au titre des travaux en section d'investissement, article 2128 et au titre de la participation du Tennis Club en recette d'investissement, article 1328.

POINT 4 - CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE AU 01/01/2018

M. le maire propose au conseil municipal le tableau de classement de la voirie communale.

La totalité de la voirie communale s'élève à **5 km 600**.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve ce classement.

POINT 5 – VARIATION DE L'INDICE DE FERMAGE

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu d'appliquer au bail rural contracté avec M. Jacky OTTMANN, la variation de l'indice des fermages, en diminution de **3,04 %** pour l'année 2018.

Le conseil municipal, après avoir délibéré décide d'appliquer cette variation.

Par conséquent, le loyer du bail s'élèvera pour l'année 2019 à **486,87 €**.

POINT 6 – DEMANDES DE SUBVENTION

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de ne pas donner suite aux demandes de subvention suivantes :

- ♣ AFMTÉLÉTHON de PARIS ;
- ♣ Delta Revie Haut-Rhin de MULHOUSE ;
- ♣ ApaMad de MULHOUSE ;
- ♣ ApaLib' de MULHOUSE ;
- ♣ Association Espoir de COLMAR ;
- ♣ Association APAEI - St André de CERNAY.

POINTS DIVERS

• INFORMATIONS DIVERSES DE M. le Maire

UNION SPORTIVE DE GUNSBACH-ZIMMERBACH

M. le maire informe les membres du conseil municipal qu'il n'y a plus de joueur zimmerbachois dans le club de football.

Il s'en est entretenu avec le Président du club et M. le maire de Gunsbach.

Les modalités de la rupture de la convention seront discutées entre les communes et le club.

CÉRÉMONIES DES VŒUX

M. le maire annonce que la traditionnelle réception des vœux n'aura pas lieu en 2019 pour une question de sécurité suite au rapport de la Commission de Sécurité préfectorale.

FIBRE OPTIQUE

Un SRO (Sous Répartiteur Optique) a été installé dans l'espace vert derrière l'arrêt de bus de la Route de Turckheim.

La fibre sera opérationnelle courant du 1^{er} semestre 2019.

Une réunion publique sera proposée pour les habitants de Zimmerbach à la salle des fêtes de Walbach.

FÊTE DES AÎNÉS

La fête des aînés 2019 sera organisée le **dimanche 7 avril** à la salle des fêtes de Walbach.

ÉGLISE SAINT-GEORGES

Il a été décidé de fixer des filets anti-volatiles sur le clocher de l'église afin de condamner les ouvertures et les accès aux pigeons. Cette intervention sera réalisée le 30/11/2018 et s'élève à 3 263 € TTC. Le Conseil de fabrique participera aux frais à hauteur de 50%.

AIRE DE JEUX

M. le maire informe que le coffret électrique de l'aire de jeux a été volontairement incendié.

INFORMATIONS DIVERSES DE M. Pierre-Paul SCHNEIDER, Adjoint

LOCAL DES ASSOCIATIONS ET PARKING HAUT – RUE DU HOHNACK

M. Pierre-Paul SCHNEIDER, Adjoint informe le conseil municipal que la construction du local des associations s'est achevée.

Courant de la semaine prochaine, démarreront les travaux de pose d'enrobés du parking haut.

INFORMATIONS DIVERSES DE Mme Rosalie FORNARA, Adjointe

AFFAIRES SCOLAIRES

Mme Rosalie FORNARA, Adjointe informe le conseil municipal qu'un exercice d'évacuation du bus sera réalisé avec les élèves, sur le parking du Hohnack le **mardi 26 février 2019**.

TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ET EXTENSION DU COSEC-WINTZENHEIM

Madame FORNARA fait le point sur l'état d'avancement du dossier de restructuration et de l'extension du COSEC de Wintzenheim.

Les travaux ont été répartis en 17 lots et le projet se poursuit.

COMITÉ DE JUMELAGE

Mme Rosalie FORNARA informe les membres qu'aucun échange n'aura lieu en 2018 entre Blainville-sur-Mer et Zimmerbach.

Une visite de nos amis Blainvillais est prévue en 2019, pour leur laisser le temps de restructurer leur association.

L'opération de vente d'huîtres pour les fêtes de fin d'année sera reconduite.

INFORMATIONS DIVERSES DE Mme Christiane EHRHART, Adjointe

REMERCIEMENTS

Mme Christiane EHRHART, Adjointe liste aux membres du conseil municipal les remerciements reçus :

- des époux VAILLANT pour leurs noces d'or ;
- de Mme Nicole DIMEY, M. Emile OTTMANN, Mme Lucie THORR et Mme Odile WESSANG pour leur anniversaire ;

BULLETIN MUNICIPAL

Madame EHRHART informe que le bulletin municipal sera distribué courant du mois de janvier 2019.

La séance est levée à 21h15.